

SENSIBILISATION AU CODE DE CONDUITE DU GROUPE SOCIETE GENERALE A L'ENDROIT DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES

Chez Société Générale, agir avec intégrité au quotidien est au cœur de notre ambition. Dans un environnement concurrentiel, dynamique et complexe, où les technologies transforment nos métiers et l'économie, où les régulateurs et les clients exigent plus de transparence, d'éthique et de dialogue, incarner la banque relationnelle et responsable fera notre différence.

Afin d'assurer une collaboration appropriée avec nos parties prenantes, nous avons recensé l'ensemble de nos engagements à agir avec éthique et responsabilité au sein d'un document, **le Code de conduite Société Générale**, accessible depuis notre site internet ou directement via le lien suivant :

https://www.societegenerale.com/sites/default/files/documents/Code-conduite/Code-de-Conduite_FR.pdf



Ce document récapitule notamment :

- nos valeurs communes sur lesquelles nous appuyons notre développement :

- ▶ esprit d'équipe ;
- ▶ innovation ;
- ▶ responsabilité ;
- ▶ engagement.

- nos principes généraux en matière de conduite :

- ▶ respecter les droits humains et socio-économiques ainsi que l'environnement ;
- ▶ se conformer aux lois, règlements et normes professionnelles ;
- ▶ favoriser la diversité et respecter la vie privée des individus.

- nos engagements vis-à-vis de nos :

- ▶ clients ;
- ▶ collaborateurs ;
- ▶ investisseurs ;
- ▶ fournisseurs et prestataires de services.

Aussi, nous nous engageons à respecter en permanence les principes généraux susmentionnés vis-à-vis de chacun de nos fournisseurs et prestataires de services.

En retour, nous attendons que vous respectiez les principes équivalents à ceux de notre Code de conduite, tout en veillant à prendre en considération les intérêts de chacun, et dans la clarté et le respect des termes contractuels.

Cordialement